

Foodiz a osé la fpie. Pourquoi pas vous ?

Recruter du personnel reste un défi ? Bruxelles Formation vous propose une alternative : former vous-même votre futur collaborateur via la formation en entreprise. Foodiz, start-up bruxelloise, témoigne.

© Foodiz



L'équipe de Foodiz et Thibault Vanhaelen (droite), CEO.

Le principe : vous accueillez un chercheur d'emploi, vous le formez dans votre entreprise pendant 1 à 6 mois, puis vous l'engagez pour une durée au moins équivalente. La Formation professionnelle individuelle en entreprise (FPIE) est une Formation pré-embauche. L'avantage est réel : l'employeur verse une indemnité de formation - sans cotisations ONSS ni cotisations patronales. Tout au long du processus, Bruxelles Formation vous accompagne.

De nombreuses entreprises bruxelloises adoptent chaque année la FPIE. C'est le cas de Foodiz, qui a contracté 23 FPIE en cinq ans, ayant débouché sur 17 embauches. Rencontre avec Thibault Vanhaelen, CEO de Foodiz, entreprise bruxelloise de restauration d'entreprise fondée en 2020, qui accompagne les sociétés dans la qualité de vie au travail.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de recourir à la FPIE ?

Nous avions un besoin de renforcer notre équipe sur des fonctions de support, mais sans avoir la visibilité financière pour un engagement immédiat en CDI.

© Foodiz



La FPIE est arrivée comme une vraie réponse : un dispositif qui nous permettait d'accueillir un profil motivé, de prendre le temps de le former à nos méthodes et à la réalité du terrain, tout en bénéficiant d'un cadre structurant et d'un accompagnement de Bruxelles Formation. C'est ce double aspect - formation sérieuse et flexibilité pour l'employeur - qui a déclenché notre décision.

Quel était votre besoin initial ?

Nous étions confrontés à la difficulté classique de recruter des profils polyvalents prêts à évoluer dans une start-up en croissance, où les missions sont larges et évolutives - un profil qu'on trouve rarement « clé en main » sur le marché. Nous voulions aussi former la personne directement à nos méthodes, nos outils et notre culture d'entreprise, plutôt que d'intégrer quelqu'un avec des automatismes acquis ailleurs qu'il aurait fallu défaire.

Comment avez-vous vécu l'accompagnement avec Bruxelles Formation ?

L'accompagnement a été l'un des points forts de l'expérience. Le dispositif nous a été présenté de manière claire dès le départ : objectifs, durée, engagements réciproques, aspects administratifs et financiers. Nous savions exactement dans quoi nous nous engageons.

Les échanges avec Bruxelles Formation ont été fluides et professionnels, avec des interlocuteurs disponibles et réactifs à chacune des étapes - du montage du dossier au suivi en cours de formation. La structure du parcours, avec ses jalons et son plan de formation, nous a aidés à formaliser ce que nous attendions du poste, ce qui a aussi bénéficié à l'intégration de tous nos profils.

Globalement, c'est un dispositif qui rend la vie facile à l'employeur, ce qui n'est pas si fréquent dans les démarches administratives bruxelloises.

Concrètement, qu'est-ce que la FPIE a apporté à votre entreprise ?

Elle nous a permis d'intégrer plusieurs profils que nous n'aurions probablement pas pu engager directement en CDI, soit pour des raisons de visibilité financière, soit parce que la montée en compétences nécessitait un temps d'adaptation que peu de candidats acceptent dans un cadre classique. La FPIE crée ce sas qui sécurise les deux parties.

Ces recrutements ont renforcé nos capacités opérationnelles et nous ont permis de libérer du temps sur des fonctions plus stratégiques.

Le dispositif nous a enfin obligés à formaliser à chaque fois un plan de formation et un cadre de poste clairs, un exercice utile pour une start-up qui structure ses fonctions au fil de sa croissance. Ce travail bénéficie aujourd'hui à toute l'équipe.

Les personnes formées via la FPIE travaillent-elles toujours dans votre entreprise aujourd'hui ?

Oui, et c'est sans doute le meilleur indicateur. Plusieurs des personnes que nous avons formées via la FPIE

font toujours partie de l'équipe Foodiz aujourd'hui, sur des fonctions clés. Ces parcours montrent que la FPIE n'est pas un simple sas d'entrée : c'est, pour nous, une vraie filière de recrutement durable, qui a permis de construire une partie du noyau opérationnel de l'entreprise.

Si vous deviez parler de la FPIE à un autre employeur, que lui diriez-vous ?

Sans hésiter, je le recommanderais. C'est un dispositif qui réduit le risque du recrutement, ce qui est précieux pour une entreprise où chaque embauche pèse lourd : on prend le temps de former, d'observer, de valider l'adéquation avant un engagement à long terme.

C'est aussi un cadre administratif clair et bien accompagné par Bruxelles Formation - ce n'est pas une contrainte supplémentaire à gérer, c'est plutôt un appui.

Enfin, c'est une vraie opportunité d'impact social : on participe concrètement à l'insertion professionnelle de Bruxellois-es, et on construit une équipe formée à nos méthodes plutôt que d'aller chercher des profils déjà en poste ailleurs.

En résumé : la FPIE est un levier de croissance responsable pour une entreprise bruxelloise. Tout employeur qui hésite à recruter « faute de profil parfait » sur le marché devrait sérieusement l'envisager.



© Foodiz

L'expérience de Foodiz en témoigne : la FPIE, c'est un win-win. Introduisez votre demande FPIE sur www.formerenentreprise.brussels. Pour d'autres questions, contactez le service employeurs de Bruxelles Formation à employeurs@bruxellesformation.brussels

La FPIE : formez, intégrez, recrutez en toute confiance.



Adeline Remy, responsable du service Employeurs de Bruxelles Formation



Rejoignez la communauté Talents de Beci

